

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SIERENTZ

Procès-verbal du Conseil de la Communauté de la séance du 26 juin 2008

Point 01 – Adoption du procès-verbal du Conseil du 29 mai 2008

Point 02 – Développement durable et gestion des déchets

02-01 - Rapport Déchets 2007

02-02 - Renouvellement des marchés d'apport volontaire papier plastique / verre

Point 03 – Administration Générale

03-01 - Recrutement d'un(e) Agent de Développement

03-02 - Indemnité de conseil du receveur

Point 04 - Divers

04-01- Amortissement

L'an deux mille huit, le 26 juin à 18 heures 30, les représentants des communes dans le Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz se sont réunis dans la salle au 55 rue Rogg Haas à Sierentz, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président Jean-Marie BELLIARD en date du 18 juin 2008.

Sont présents Mesdames et Messieurs les délégués :

Philippe GINDER titulaire BRINCKHEIM

Yves TSCHAMBER titulaire de HELFRANTZKIRCH

Gérard BURGET titulaire de KAPPELEN

Gérard ARBEIT titulaire et Laurent SUTTER de KOETZINGUE

Daniel ADRIAN titulaire et François TISCHMACHER de LANDSER

Lucien BRUNNER titulaire et Mathieu WILHELM de MAGSTATT-LE-BAS

Gérard BRUETSCHY titulaire de SCHLIERBACH

Jean-Marie BELLIARD titulaire et Paul-Bernard MUNCH suppléant de SIERENTZ
Marie-Thérèse ROZAN titulaire de SIERENTZ

Chantal ISSENHART suppléante de SIERENTZ

Bertrand HARTMANN suppléant de STEINBRUNN-LE-BAS

Louis GUBIANI titulaire de STEINBRUNN-LE-HAUT

Pascal TURRI titulaire de STETTEN

Jean-Marc MUNSCH titulaire de UFFHEIM

Raymond HENLIN titulaire et Gilles LITZLER suppléant de WAHLBACH

Guy PICQUET titulaire de WALTENHEIM

Jean-Paul WILHELM titulaire de ZAESSINGUE

Absents excusés :

Christian BAUMLIN titulaire et Jean-Jacques MUNCK suppléant de GEISPITZEN

Philippe RAPP suppléant de HELFRANTZKIRCH

Danielle GASSER suppléante de KAPPELEN

Laurent SUTTER suppléant de KOETZINGUE

Raphaël POIRIER titulaire et Jean-Claude SCHUMACHER de LANDSER

Bernard SUTTER titulaire et René RAPP suppléant de MAGSTATT-LE-HAUT

Clément SIBOLD titulaire et Gérard BENTZINGER suppléant de RANTZWILLER

Véronique STIERLIN suppléante de SCHLIERBACH

Pierre D'AMORE suppléant de SIERENTZ

Martin BOEGLIN titulaire et Benoît MARICHAL suppléant de SIERENTZ

Bruno KWAST titulaire de SIERENTZ

Daniel HASSLER titulaire et Bertrand HARTMANN de STEINBRUNN LE BAS

Denis WACH suppléant de STEINBRUNN LE HAUT

Bruno SIMLER suppléant de STETTEN

Hubert FEYERTAG suppléant de UFFHEIM

Aloyse SCHUFFENECKER suppléant de WALTENHEIM

Roger ZINNIGER suppléant de ZAESSINGUE

Secrétaire : Jean-Pierre MONROSE, chargé de mission

Point 01 – Adoption du procès-verbal du Conseil du 29 mai 2008

Le procès-verbal du Conseil de la Communauté de Communes du 29 mai 2008 a été transmis in-extenso à tous les membres présents.

Il est adopté et signé par les membres présents à l'exception de Monsieur Guy PICQUET qui a voté contre, ayant relevé dans le compte-rendu une seule de ses deux interventions.

Du débat qui en a résulté, il a été décidé que lorsqu'un intervenant estime que son intervention est capitale, il le signale avant de la faire afin qu'elle soit consignée dans le compte-rendu.

Point 02 – Développement durable et gestion des déchets

02-01 - Rapport Déchets 2007

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1411-13, L.2313-1, L. 2224-5 et L. 5211-39 ;

Vu l'avis du comité des finances locales en date du 9 novembre 1999 ;

Vu le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ;

Exposé :

La synthèse du rapport permet de mettre en évidence les éléments suivants :

⇒ **ORDURES MENAGERES (O.M.)** : **tonnage = moins 6%**

Tonnage = 3.045,07 tonnes contre 3 229,34 tonnes en 2006

184,27 tonnes de moins ou une baisse de 6%

233,42 Kg / Hab en 2007 / 247,55Kg/Hab. en 2006

pour une population identique de 13.045 habitants,

Ce résultat est dû à la réactivité et au civisme des habitants suite à la décision du Conseil de Communauté de pratiquer une collecte plus stricte des seules ordures ménagères à partir de fin mai 2007. Cette baisse significative va s'amplifier en 2008 puis qu'elle portera alors sur un période de 12 mois et est estimée à 10%

⇒ **PRODUITS COLLECTES EN APPORT VOLONTAIRE DANS LES CONTENEURS ET SITES COMMUNAUX** : **tonnage = moins 7,5%**

Tonnage = 2.217,83 tonnes contre 2.397,37 tonnes en 2006

179,54 tonnes de moins ou une baisse de 7,5%

170 Kg / Hab (183.78 Kg / Hab en 2006)

pour une population de 13.045 habitants

la baisse se répartit entre la baisse des déchets verts apportés en sites communaux – 220,17 tonnes, celle du verre – 2,63 tonnes, l'augmentation du

papier carton +30,89 tonnes et celle des plastiques +12,57 tonnes apportées dans les bornes mises en place dans les communes

⇒ **LES PRODUITS COLLECTES EN APPORT VOLONTAIRE DANS LES DECHETTERIES INTERCOMMUNALES** : **tonnage = plus 6,45%**

Tonnage = 4.774,13 tonnes contre 4.484,73 tonnes en 2006

289,4 tonnes de plus ou une augmentation de 6,45%

289,39 Kg / Hab (271,85Kg / Hab en 2006)

pour une population identique de 16.497 habitants comprenant Bartenheim

En conclusion, l'augmentation des tonnages en déchetterie 289 tonnes + l'augmentation du tonnage dans les bornes papier + 30,89 tonnes, plastique + 12,57 tonnes = 332,85 tonnes est compensée par la diminution du tonnage collecté en porte à porte, soit 184,27 tonnes. La différence soit 332,85 – 184,27 = 148,58 tonnes correspond à l'augmentation nette des apports en déchetterie.

**OM + Bornes + sites Communaux DV + Déchetteries +
=
10.037 tonnes en 2007 contre 10.111 tonnes en 2006**

En ce qui concerne les indicateurs financiers, il n'est pas possible à ce jour, n'ayant pas encore reçu le liquidatif 2007 des aides Eco Emballages de finaliser le rapport déchets et d'en faire la synthèse dans la délibération qui reste à compléter pour que le Conseil soit en mesure de délibérer ce point est donc ajourné

02-02 - Renouvellement des marchés d'apport volontaire papier plastique / verre

Vu les délibérations en date des 12 septembre 2006, point 03-04 lançant la consultation pour la collecte du verre pour une durée de 21 mois à dater du 1^{er} janvier 2007 et point 03-03 lançant la consultation la collecte sélective du papier et du plastique pour une durée de 20 mois à dater du 1^{er} février 2007 dans les bornes d'apport volontaire.

Exposé :

Il convient de lancer la consultation en deux lots séparés :

Lot 1 Papier plastique

Lot 2 Verre

Et de rappeler qu'à ce jour l'échéance des marchés de collecte des OM et de location de bennes, évacuation et traitement de divers produits collectés dans les deux déchetteries est le 1^{er} octobre 2010

A cette date, tous les marchés seront échus et une consultation unique en lot séparé ou unique pourra être lancée. Cela permettra à terme aux entreprises de répondre pour un ou plusieurs lots et à la collectivité d'obtenir de meilleures offres, une gestion simplifiée des frais de publication moindres.

En ce qui concerne les marchés d'apport volontaire papier plastique et verre,

**Le Conseil de Communauté, après délibération
A l'unanimité**

lance une nouvelle consultation en procédure adaptée pour une durée ferme de deux ans à dater du 1^{er} octobre 2008

recourt le cas échéant à une mission d'assistance technique

Point 03 – Administration Générale

Point 04- Divers

04-01 Amortissement

Vu les dispositions relatives à l'amortissement des biens ;

Exposé

Il s'avère que certains des biens figurant à l'article 2128 ne sont pas amortissables, ex : arbuste, statues animalièresacquis en 2007

Afin d'amortir en 2008 que les biens amortissables de cet article, seul le mandat 335 de 2007 correspondant aux panneaux des sentiers de découverte est à prendre en compte.

**Le Conseil de Communauté, après délibération
A l'unanimité**

approuve cette écriture

INTERVENTIONS

Lors de l'examen du **02-01 - Rapport Déchets 2007,**

- Monsieur PICQUET interroge sur le calcul de la répartition du besoin de financement du service déchets TEOM ou redevance en tant que maire d'une petite commune.

- Monsieur BELLIARD rappelle que la nouvelle équipe en place depuis 2 mois a réuni la commission déchets le 21 mai ; l'une de ses missions est de travailler sur le mode de recouvrement et notamment sur l'impact d'un éventuel changement ; la situation est complexe, elle n'est pas nouvelle.

La commission devrait avancer à la rentrée, à travers une simulation sur la production des déchets.

- Monsieur ARBEIT évoque la valorisation des canettes métalliques et la remarque sera prise en compte par la commission.

Pour mémoire et pour l'ensemble du service des Déchets, une consultation globale pourra lancée en octobre 2010, date à laquelle tous les marchés seront échus.

Lors de l'examen du **03-01 recrutement d'un Agent de développement,**

-Monsieur BRUNNER s'interroge sur le remplacement du poste de Sandrine

-Monsieur BELLIARD précise que cela va se traduire par la mise en place d'une nouvelle organisation des services en l'absence d'un remplacement à la fin du contrat.

Sous le **point 04 Divers**,

-Monsieur BELLIARD informe l'assemblée le bureau de l'association Espace Enfance les 3 Cygnes a été renouvelé.

A cette occasion, son Président sortant Monsieur Baptiste YVARS ne s'est pas porté candidat à une réélection. En effet, ses obligations professionnelles de plus en plus importantes ne lui permettent plus de dégager une disponibilité suffisante à l'exercice de cette présidence.

Présent à cette réunion, Monsieur BELLIARD lui témoigne toute la reconnaissance de la Communauté de Communes pour l'action menée pendant toutes ces années au service de l'accueil de la Petite Enfance sur le territoire. Il remercie également les parents présents en grand nombre.

Madame Martine SCHMITT a été élue Présidente de l'association. Directrice des Ressources Humaines, elle est par ailleurs fortement impliquée dans le domaine de la Petite Enfance à travers un projet de crèche dans l'entreprise où elle travaille.

Monsieur TURRI attire l'attention des participants sur la réforme de l'urbanisme et ses conséquences sur les raccordements EDF, thème largement abordé lors de la réunion du 19 juin à la Communauté de Communes et la nécessité pour les communes de prendre une délibération de principe ; en cas de besoin, une nouvelle réunion pourra être organisée à la rentrée.

Les coulées de boues dans plusieurs communes ayant amené la Communauté de Communes à prendre à charge un service de balayage exceptionnel pour les aider au nettoyage de la voirie, Monsieur PICQUET pose la question d'un fonds d'aide intercommunal.

Monsieur BELLIARD explique que la Communauté de Communes n'a pas la compétence en la matière, et que c'est la solidarité de circonstance qui a joué plutôt que la mise en œuvre de fonds via un CCAS intercommunal qui ne semble pas adapté en l'occurrence, car ce sont des dispositions mineures sur des événements ponctuels, faisant appel à la «spontanéité» du cœur.

Monsieur GUBIANI, Maire de Steinbrunn-le-Haut, apprécie la démarche dont la commune a bénéficié.

Monsieur TSCHAMBER informe les membres du conseil de la fermeture annoncée d'une classe à l'école d'Helfrantzkirch, fermeture à laquelle il est opposé et dont la fermeture effective ne pourrait être confirmée qu'à la rentrée, au vu des effectifs comme souligne Monsieur BELLIARD.

Monsieur PICQUET rappelle que malheureusement l'Inspecteur d'Académie est lié à un chiffre et Monsieur TSCHAMBER demande que les communes se concertent pour éviter d'être confronté à de telles situations.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président lève la séance à 21 heures.